Zeitschrift: Revue économique franco-suisse

Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France

Band: 19 (1939)

Heft: 10

Rubrik: Circulaire N° 17 : Chambre de commerce suisse en France

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 07.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

NOUVELLES CIRCULAIRES DE LA CHAMBRE DE COMMERCE SUISSE EN FRANCE

Note de la rédaction :

Les neuf circulaires ci-après font suite aux seize circulaires publiées dans le Nº 8 du 30 novembre 1939. A l'exception des circulaires Nº 17 et 18, ces nouvelles circulaires n'ont pas été précédemment envoyées aux adhérents de la Chambre de Commerce Suisse en France. Par mesure d'économie, cette Compagnie a décidé de publier jusqu'à nouvel ordre, dans la « Revue Economique Franco-Suisse », ses études sur les mesures économiques prises en France et en Suisse. Elle se réserve, bien entendu, en cas d'urgence, de renseigner ses membres par voie de circulaire polygraphiée.

CIRCULAIRE Nº 17

CHAMBRE DE COMMERCE SUISSE EN FRANCE

SIÈGE SOCIAL: 16, AVENUE DE L'OPÉRA, PARIS (1^{ER})
Téléphone: OPÉRA 15-80 Adr. Tél: COMMERSUIS-PARIS 111

Chèques Postaux Paris 32-44 Lausanne II.1072

SECTION DE LILLE 22, Rue de Tournai TÉLÉPHONE : 544 01

Paris, décembre 1939.

SECTION DE LYON 4, rue Président=Carnot TÉLÉPHONE: FRANKLIN 52-38 et 52-39

SECTION DE MARSEILLE 7, Rue d'Arcole, 7 TÉLÉPHONE : DRAGON 72-06

SECTION DE STRASBOURG 10, Rue des Francs-Bourgeois TÉLÉPHONE : 287-17 AUX MEMBRES « ACTIFS »
(DE NATIONALITÉ SUISSE)

DE LA CHAMBRE DE COMMERCE SUISSE
EN FRANCE

FONDS DE SOLIDARITÉ SUISSE

Messieurs et chers Compatriotes,

Nous nous permettons d'attirer votre attention sur la situation difficile, du fait de la guerre, d'un très grand nombre de nos compatriotes habitant la France. Les uns, demeurés sur place en raison de leur âge ou de leur mauvaise santé, ont perdu leur gagne-pain. D'autres, mobilisés en Suisse, ont laissé derrière eux femme et enfants dans le besoin. Bien d'autres cas encore sont dignes de votre sollicitude et de votre générosité.

Sur l'initiative de M. le Ministre Stucki, les Sociétés suisses de Paris ont ouvert parmi leurs membres une souscription dont le but est de constituer un « fonds de solidarité suisse» destiné à secourir ceux de nos compatriotes habitant l'arrondissement consulaire de Paris (comprenant les départements suivants : Aisne, Eure-et-Loir, Loir-et-Cher, Loiret, Marne, Oise Seine, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise).

Notre Compagnie, qui compte des adhérents dans toute la France, a décidé en ce qui la concerne d'étendre le bénéfice de cette souscription à tous les Suisses résidant en France et durement éprouvés par la guerre. Pour la répartition des secours entre les diverses régions, notre Conseil d'Administration s'entendra avec nos quatre Sections (Lille, Lyon, Marseille et Strasbourg) et nos cinq Correspondants (Le Havre, Limoges, Mazamet, Mulhouse et Reims), ainsi qu'avec notre Légation à Paris et nos Consulats en France.

En participant à notre souscription, vous collaborerez en même temps à l'œuvre des Sociétés suisses de Paris et aux entreprises charitables déjà créées — ou qui vont l'être — pour venir en aide dans toute la France à nos compatriotes tombés dans le besoin.

Nous vous remercions en leur nom de ce que vous voudrez bien faire pour eux et vous sommes nous-mêmes reconnaissants de contribuer à la réalisation d'une œuvre particulièrement utile.

Il va de soi que cette souscription n'est pas réservée aux seuls adhérents de notre Compagnie et que tous les dons que vous pourrez recueillir par ailleurs seront les bienvenus.

Une liste des donateurs, en plusieurs exemplaires, sera établie et remise tant à M. le Ministre Stucki qu'à MM. les Consuls de Suisse en France.

Veuillez agréer, Messieurs et chers Compatriotes, l'expression de nos sentiments les plus dévoués.

Le Président de la Chambre de Commerce Suisse en France, Emile BITTERLI.

